



Conseil Régional de Picardie

Session du vendredi 19 décembre 2014

Motion déposée par Thierry Brochot pour les groupes de la majorité régionale.

Pour une réhabilitation collective des « fusillés pour l'exemple » de la Première Guerre mondiale.

Le travail de mémoire joue un rôle déterminant quant aux enseignements que nos concitoyens peuvent tirer d'événements constitutifs de notre conscience collective.

Ce travail suppose au travers d'incessantes recherches, une approche scientifique rigoureuse ne faisant abstraction d'aucun aspect des pages les plus marquantes de notre Histoire.

Il en découle une nécessaire prise en compte, dans une dimension commémorative, de l'ensemble des connaissances partagées de notre passé reposant sur des faits avérés.

La commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918 donne lieu dans notre région comme au niveau national à nombre d'événements tant institutionnels qu'associatifs, évoquant l'horreur des combats de cette Première Guerre mondiale, de ses millions de morts et de blessés. Elle conduit de nouveau à prendre la mesure des sacrifices, des peurs et des souffrances d'hommes engagés sur un front devenu un immense charnier.

Or, l'hommage qui leur est rendu se doit de prendre en considération la totalité de ces victimes. Ainsi, parmi eux, plus de 600 soldats parvenus aux limites de leur endurance physique et morale face à un tel massacre ou parce que leur conscience ou leurs valeurs humanistes le leur dictait, ont refusé de prendre part aux combats. Ces hommes, qui n'avaient commis aucun crime de droit commun, iniquement accusés de trahison et de lâcheté et désignés plus tard sous le vocable de « fusillés pour l'exemple », furent passés par les armes au terme de conseils de guerre réunis dans des conditions ouvrant la voie aux décisions les plus arbitraires.

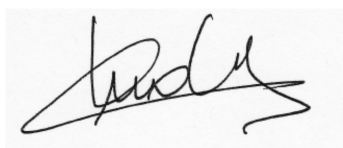
Cette tragédie continue de porter atteinte à leur dignité et à jeter l'opprobre sur des familles entières déjà meurtries par la disparition d'un être cher, et aujourd'hui sur leurs descendants.

Dès la fin de cette Première Guerre mondiale, de nombreuses associations ont relayé et conforté les démarches individuelles de leurs familles pour obtenir leur réhabilitation, mouvement auquel continuent de s'associer de plus en plus de personnalités et d'institutions de la vie civile et politique. **Considérant que seule une réhabilitation collective de ces soldats - à l'encontre desquels aucune procédure de justice civile n'a jamais été engagée - peut enfin rendre justice à tous ces morts et honorer leur mémoire,**

Le Conseil régional de Picardie :

demande solennellement au Président de la République de se prononcer publiquement en faveur d'une réhabilitation générale et collective des « fusillés pour l'exemple » de la Première Guerre mondiale afin que la Nation puisse enfin honorer officiellement leur mémoire et que celle-ci puisse perdurer dans l'histoire de notre pays.

Thierry BROCHOT,
Conseiller régional Ecologiste



Franck DELATTRE,
Président du groupe Ecologiste



Philippe MASSEIN,
Président du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen



Fabrice DALONGEVILLE,
Président du groupe Parti Radical de Gauche



Olivier CHAPUIS-ROUX,
Président du groupe Mouvement des Progressistes

